

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE MAURICE RAVEL

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Affilié à la Fédération Française des Ecoles et Conservatoires de Musique, de Danse et d'Art dramatique (F.F.E.M.), le Conservatoire du Perreux sur Marne accueille plus de 550 élèves dans ses locaux du centre-ville, modernes et adaptés à ses multiples activités. L'équipe pédagogique est constituée de 29 musiciens professionnels, professeurs diplômés.



Lieu d'apprentissage et de pratique, le Conservatoire ouvre de plus aux disciplines collectives, à la culture musicale, au déchiffrage, à l'éducation que demande l'écoute de la musique et la fréquentation nécessaire des concerts. Il offre ainsi à ses élèves une formation globale qui dépasse le cadre limité de cours particuliers.

Le système des Cycles préconisé par le Ministère de la Culture est en place au Conservatoire depuis de nombreuses années. Il permet aux élèves musiciens et danseurs une progression à leur rythme, suivant des modalités d'évaluation appropriées.

Lieu de diffusion, de production et de création, véritable "Résidence Artistique" dans la ville, le Conservatoire présente chaque année une saison ponctuée de nombreux événements : artistes invités, concerts d'élèves, auditions de classes, concerts commentés, scènes ouvertes, ateliers pédagogiques, spectacle de danse.

Les élèves, accompagnés de leurs parents, en sont les acteurs et les spectateurs privilégiés.

Je veux faire de la musique !

Mes premiers pas au Conservatoire, de 4 à 6 ans.

L'Eveil Musical avec : Jardin Musical (JM1 et JM2) et Initiation Musicale

Grâce à une pédagogie adaptée à l'âge des enfants et centrée sur l'éveil corporel et sensoriel, le Jardin Musical, puis l'Initiation Musicale, sont une approche créative et ludique de la musique, permettant ainsi de stimuler l'imaginaire et les capacités artistiques des enfants tout en favorisant l'acquisition progressive d'un vocabulaire musical.

Ce sont des cours collectifs d'1 heure par semaine.

JM1 : 4 ans. L'enfant découvre le monde musical de façon ludique par l'intermédiaire de jeux sonores, vocaux, corporels, d'écoutes actives...

JM2 : 5 ans. L'enfant affine et enrichit sa sensibilité musicale, par l'exploration et la reconnaissance ludique d'éléments gestuels, rythmiques, mélodiques et chorégraphiques simples. Il commence à mettre en place une trace graphique du son.

L'Initiation Musicale : 6 ans. L'enfant continue, par l'expérimentation sonore et corporelle, d'affiner ses qualités sensorielles et artistiques tout en commençant à s'initier aux notions de base du langage musical. Pendant les cours, et ce pendant toute l'année, les **enfants assisteront à des présentations d'instruments.**

Parallèlement au cours hebdomadaire, **des ateliers de découverte instrumentale** seront proposés afin de permettre aux enfants d'essayer plusieurs instruments et ainsi, de les aider dans leur choix pour la rentrée suivante.

Un enseignement complet à partir de 7 ans (CE1)

Le Conservatoire propose aux élèves à partir de 7 ans, un cursus d'enseignement complet (voir tableau du cursus des études musicales) avec des cours d'instrument ou de chant lyrique (à partir de 14 ans pour le chant), de Formation Musicale et de Pratique Collective.

Contrôle continu, évaluation de fin d'année ou examen de fin de cycle permettent le suivi des élèves et l'accès dans le degré supérieur.

Les cours d'instrument ou de chant lyrique (à partir de 14 ans pour le chant)

Le cursus comprend trois cycles d'étude. Les cours sont hebdomadaires et individuels, leur durée varie de 20 minutes en début de 1^{er} cycle à 1 heure en 3^{ème} cycle. Les horaires sont définis avec les enseignants en début d'année. Les élèves doivent posséder un instrument en bon état.

La Formation Musicale

Discipline de formation générale nécessaire à tout musicien, la Formation Musicale permet de développer les qualités rythmiques, vocales et auditives des élèves. C'est le cours où les élèves apprennent à lire et à écouter de la musique, permettant ainsi de faire le lien avec la pratique instrumentale et la pratique collective.

Les pratiques collectives

Les pratiques collectives sont un des éléments majeurs de la formation suivie par les élèves. Sources de motivation, elles sont une des finalités de l'enseignement dispensé au Conservatoire.

Dès leur première année d'instrument, les enfants découvrent la pratique collective par le biais de la Chorale. A l'issue de ces deux années de chorale, différents ensembles accueillent les élèves : ensemble à cordes 1^{er} cycle, ensemble à vents 1^{er} cycle, orchestre, ensembles instrumentaux, chorale les « Vocalies », Ateliers Jazz, groupes de Musique de Chambre...

Des élèves adultes (sous réserve d'un niveau suffisant) ne prenant pas de cours individuel au conservatoire, peuvent également rejoindre ces différentes pratiques collectives.

Les disciplines

❖ Cours individuels

- ✓ **Cordes** : violon (Claire Couic et Agnès Thureau), alto (Laurence Frémy), violoncelle (Paul Broutin), contrebasse (Eric Wrobel)
- ✓ **Bois** : flûte traversière (Thierry Boiteux), hautbois (Alessandra Dalla Volta), clarinette (Mathieu Stombe)
- ✓ **Cuivres** : trompette (Laurent Cravic), cor (Bruno Fayolle)
- ✓ **Saxophone** : Thibaut Canaval
- ✓ **Guitare** : Alice Ducoin et Umberto Realino
- ✓ **Harpe** : Maud Sousa
- ✓ **Musique ancienne** : Clavecin (Myrrha Principiano) et flûte à bec (Rosangela De Lima)
- ✓ **Piano** : Chantal Caquet, Isabelle Monsinjon et Jérémie Honoré
- ✓ **Chant** : Martine Midoux
- ✓ **Accordéon** : Sébastien Innocenti
- ✓ **Batterie** : Loïc Roignant
- ✓ **Piano jazz** : Héri Paredes
- ✓ **Déchiffrage** : Eric Wrobel, Ivan Foucher
- ✓ **Accompagnement piano** : Ivan Foucher

❖ Cours collectifs

- ✓ **Jardin Musical et Initiation Musicale** : Véronique Szteinszneider
- ✓ **Formation Musicale** : Laurence Dubois, Christine Domingos et Eric Wrobel
- ✓ **Option Bac** : Christine Domingos

❖ Pratiques collectives

- ✓ **Atelier d'art Lyrique**
- ✓ **Chorale enfants**
- ✓ **Musique de chambre**
- ✓ **Atelier jazz**
- ✓ **Ensembles instrumentaux**
- ✓ **Ensemble à cordes 1^{er} cycle**
- ✓ **Ensemble à vents 1^{er} cycle**
- ✓ **Orchestre symphonique**

Cursus des études musicales

Eveil Musical (cours collectifs)	Jardin Musical 1 ^{ère} année: JM1 (MS) Jardin Musical 2 ^{ème} année: JM2 (GS) Initiation Musicale: Initiation (CP) } (1h)		
1^{er} cycle Précédé d'une année d'Initiation instrumentale (à partir du CE1) Entre 3 et 5 ans	Instrument (cours individuels)	Formation Musicale (cours collectifs)	Pratique collective Chorale 1 ^{ère} année (45') Chorale 2 ^{ème} année (45') et/ou ensemble à vents ou à cordes 1 ^{er} cycle. } Chorale enfants «Les Vocalies», ensemble à vents ou à cordes 1 ^{er} cycle, atelier de musique de chambre...
	Initiation(20 mn) CI1 (20 mn) CI2 (20 mn) CI3 (30 mn) CI4(*) (30 mn)	CI1 (1h) CI2 (1h15) CI3 (1h15) CI4 (1h15)	
2^{ème} cycle Entre 3 et 5 ans	CI11(**) (40 mn) CI12 (40 mn) CI13 (50 mn) CI14 (50 mn)	CI11 (1h30) CI12 (1h30) CI13 (2h)	Orchestre symphonique Musique de chambre Ateliers de musique de chambre Ensembles instrumentaux Atelier jazz
	CI11 (1h) CI12 (1h)	CI11 (1h30/2h)	
3^{ème} cycle			

(*) Cours de déchiffrage de 15 mn obligatoire en fin de 1^{er} cycle.

(**) Pratique collective obligatoire à partir du second cycle.

Droits d'inscription : (montants annuels)

<u>Jardin Musical et initiation Musicale :</u>	222,30 €
<u>Formation Musicale seule :</u>	222,30 €
<u>Instruments et Formation Musicale :</u>	
- de Cycle I – 1 ^{ère} année à Cycle II – 2 ^{ème} année	300,90 €
- à partir de Cycle II – 3 ^{ème} année	372,00 €
<u>Danse :</u>	
- Eveil et Initiation I	222,30 €
- à partir d'Initiation II	347,70 €
Pratique collective seule	120,00 €
Pratique collective seule (hors Commune)	150,00 €
Etudiants	361,20 €
Adultes	662,10 €
Hors Commune	662,10 €
Réduction à partir du 2 ^{ème} enfant	127,80 €
Réduction pour Instrument et Danse	21,90 €

EXTRAITS DU REGLEMENT :

Article 3 : Les droits d'inscription annuels sont fixés par décision du Maire sur proposition de la Commission "Vie Culturelle".

Article 4 : Toute année commencée est due dans son intégralité.
Aucun remboursement ne pourra être effectué après le début des cours.

Article 5 : ... Afin de faciliter l'inscription de certains élèves, il est instauré une possibilité de règlement fractionné par tiers.
... Cette possibilité ne sera pas accordée aux familles ayant fait l'objet de lettres de rappel l'année précédente.

Article 14 : En s'inscrivant au Conservatoire, les élèves et leurs parents prennent connaissance du règlement dont une copie peut leur être remise à leur demande et s'engagent à le respecter.

Article 21 : Les cours de Formation Musicale sont obligatoires pour tous les élèves musiciens.

Article 30 : La Chorale, est obligatoire pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années de Formation Musicale.

Adresse : 62, avenue Georges Clemenceau - Tél : 01.48.71.53.88

✉ conservatoire.perreux @wanadoo.fr

Horaires d'Ouverture du Secrétariat : Lundi au vendredi : de 14h à 19h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Directeur : Christophe BASSEREAU

Secrétariat : Christiane POTHIN

Je veux faire de la danse !

Professeurs : Françoise Wittmann, Emilie Othelet

En proposant un parcours complet, de l'éveil à partir de 5 ans jusqu'en 3^{ème} cycle, le cursus des classes de danse prend place dans l'organisation générale des études du Conservatoire.

Tous les deux ans, un spectacle est présenté au Centre des bords de Marne. Cette préparation sur deux saisons donne le tempo à nos classes. La première année est consacrée à l'élaboration du vocabulaire des pas et à la progression technique. La seconde année est quant à elle consacrée prioritairement à la partie artistique avec la mise en scène du spectacle.

Comme pour la musique, contrôle continu, évaluation de fin d'année ou examen de fin de cycle permettent le suivi des élèves et l'accès dans le degré supérieur.

Mes premiers pas au Conservatoire, de 5 à 7 ans.

Le cycle d'Eveil et d'Initiation :

- **Eveil : 5 ans (GS)**
- **Initiation 1 : 6 ans (CP)**
- **Initiation 2 : 7 ans (CE1)**

Les enfants reçoivent un enseignement spécifique adapté à leur âge, basé sur l'improvisation, la découverte et la coordination de leur corps dans l'espace.

Cet apprentissage progressif constitue le socle corporel et sensible sur lequel la danse classique pourra se développer lors des années suivantes. Grâce aux improvisations, il est à la fois source de construction, de créativité et de liberté.

L'accompagnement musical est emprunté à des répertoires très variés allant de la chanson à la musique contemporaine en passant par les danses Renaissance ou les percussions africaines. Le silence est aussi un support précieux qui facilite la concentration.

La dernière année de ce cycle permet d'aborder une initiation à la danse classique et une initiation à la danse contemporaine au cours d'une pratique bihebdomadaire.

Un enseignement complet à partir de 8 ans (CE2)

Le premier cycle : à partir de 8 ans

C'est souvent avec un imaginaire tiré de *Giselle* ou du *Lac des Cygnes* que nos jeunes apprentis arrivent à leur premier cours dans la salle de danse. Pour que notre enseignement ne soit pas uniquement basé sur un apprentissage technique désincarné, nous nous appuyons sur ce répertoire du ballet romantique. Les premiers pas (glissades, soubresauts, pas de bourrée) s'apprennent en lien avec cet imaginaire. Travail, précision et rêves se donnent la main pour faire progresser les enfants.

Le deuxième cycle

Dans le cadre des deux cours hebdomadaires, les jeunes élèves commencent les pointes. Pour celles et ceux qui le souhaitent, **un troisième cours spécifique de pointe est proposé** afin de renforcer les acquis et ainsi, mieux profiter d'une palette de pas qui développe et affine leur expressivité. La progression continue vers plus de virtuosité, avec l'apprentissage des pirouettes, des petites batteries, des grands sauts Les danseurs commencent à se produire sur scène par formation de deux, trois ou quatre danseurs.

Le troisième cycle

Les élèves découvrent les fouettés, les grandes pirouettes et les manèges. Ce répertoire de pas, particulièrement exaltant, nécessite la volonté de se dépasser pour être capable de danser les œuvres et les variations solo du répertoire. Plus que jamais, l'imaginaire et la sensibilité nourrissent les progrès, l'interprétation porte les équilibres, le sens artistique fait tourner les pirouettes.

Le cours de culture chorégraphique et de composition

Les élèves en fin de 1^{er} et de 2^{ème} cycle assistent quelques semaines dans l'année, à un cours de culture chorégraphique. Ils sont sensibilisés aux grands courants artistiques qui ont traversé l'art de la danse et prennent ainsi quelques repères historiques. Ce cours est la plupart du temps en lien avec le spectacle que nous organisons un an sur deux.

Grâce à un atelier de composition, nos plus grands élèves peuvent s'essayer à la chorégraphie en composant des danses pour petite formation, ou des soli qui sont intégrés au spectacle.

Le spectacle

La danse est un art du spectacle et la scène, un lieu extraordinaire qui nourrit l'expérience artistique de nos élèves.

Livret, mise en scène, costumes, décors, éclairages, musiques... tout ce qui peut être réalisé dans le cadre des cours au Conservatoire est mis en œuvre pour permettre aux élèves, à partir du premier cycle, de présenter tous les deux ans, un spectacle au Centre des bords de Marne.

Danses d'ensembles, petites formations ou soli se succèdent, le plus souvent à partir des grands ballets du répertoire (Le Lac des Cygnes, La Fille mal Gardée, Les Sylphides...) qui ont été étudiés l'année précédente en atelier de culture chorégraphique.

Des intervenants extérieurs

Des collaborations riches et fructueuses se font régulièrement, entre les artistes en résidence au Centre des bords de Marne et nos élèves. Ces interventions ponctuelles, permettent d'enrichir notre démarche de transmission, en découvrant des points de vue et des approches différentes.

En construisant ce cursus au fil des années, nous espérons partager avec nos élèves les multiples aspects d'une danse classique qui continue de rester vivante et heureuse.

Cursus des études chorégraphiques

Cycle d'éveil et d'initiation (A partir de 5 ans)	Eveil (GS)	1h
	Initiation 1 (CP)	1h
	Initiation 2 (CE1)	2h
1^{er} cycle (A partir de 8 ans) Entre 3 et 5 ans	CI1	2h
	CI2	2h
	CI3	2h30
	CI4 (**)	3h
2^{ème} cycle Entre 3 et 5 ans	CII1-2	4 h
	CII2-3 (*)	4 h
	CII4-5 (**)	4 h
3^{ème} cycle	CIII	4h
(*) Cours de pointe optionnel à partir de CII2		1h30
(**) Cours de culture chorégraphique et de composition		1h30
Les temps de cours peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits par cours.		